PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE, 1988-1989

1122-0055

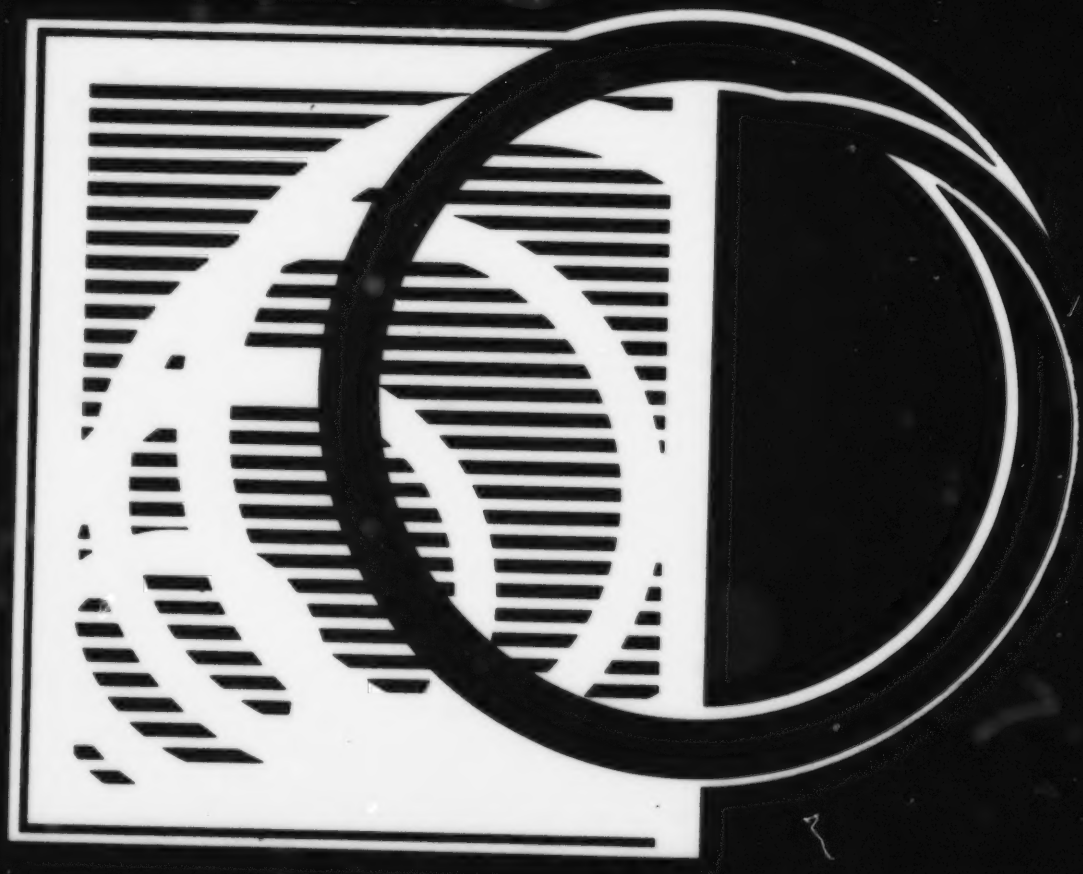

Québec

89-04392/

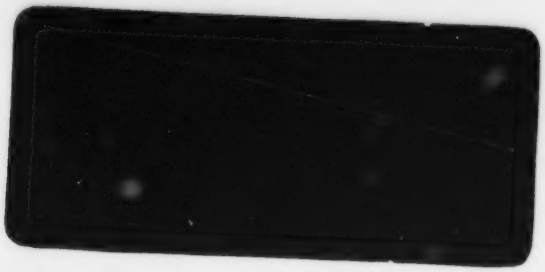

PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE, 1988-1989

1122-0055

OCTOBRE 1988

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

Dépôt légal - quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-19271-0

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Présentation 1

1. Quelques éléments de problématique 3

2. Les objectifs gouvernementaux en matière de condition féminine en éducation 1987-1990 8

3. Les objectifs ministériels en matière de condition féminine 1988-1989 9

4. Les activités du plan d'action en matière de condition féminine 1988-1989 12

PRÉSENTATION

Le plan d'action en matière de condition féminine 1988-1989 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science s'inscrit dans le prolongement des "Orientations gouvernementales en matière de condition féminine 1987-1990" et du "Plan d'action gouvernemental en matière de condition féminine 1987-1988".

L'ensemble des mesures préconisées dans ce plan d'action 1988-1989 s'appuient sur les orientations suivantes:

- favoriser et soutenir l'accès et le maintien des femmes à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines;
- assurer le développement et la mise à jour des connaissances relatives à la clientèle féminine;
- promouvoir l'accès à l'égalité des femmes en emploi dans les réseaux de l'enseignement postsecondaire.

Ce plan d'action est le fruit d'un travail amorcé, depuis plusieurs années, par différents intervenants et intervenantes sensibles à l'accès des femmes à l'égalité dans l'enseignement postsecondaire et à l'emploi. Dans cette perspective, le Ministère entend poursuivre le dialogue avec tous ceux et toutes celles qui sont concernés par ces orientations ministérielles. Le plan d'action 1988-1989 témoigne, par conséquent, de l'importance que le Ministère accorde à la condition féminine dans les réseaux des établissements d'enseignement postsecondaire.

Le sous-ministre,

Marcel Gilbert

1. QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

a) LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

. l'effectif étudiant féminin à l'ordre collégial

La présence des femmes s'est accrue considérablement au cours des dernières décennies dans les études postsecondaires. À l'ordre collégial, les femmes sont à peu près partout présentes, aussi bien dans le secteur d'enseignement général que dans le secteur d'enseignement professionnel. En 1987, il y a plus de femmes que d'hommes qui poursuivent leurs études collégiales. Cette présence est particulièrement remarquable au secteur professionnel où elles forment 57,23 % de l'effectif étudiant.

En 1987, les femmes inscrites à l'enseignement collégial sont davantage présentes en techniques biologiques (75,63 %), en lettres (74,37 %), en techniques artistiques (71,57 %) et en techniques humaines (70,89 %). Pour la même année, elles représentent 12,44 % de l'effectif étudiant en techniques physiques.

. l'effectif étudiant féminin à l'ordre universitaire

À l'université, en 1986, les femmes représentent 53,29 % de l'ensemble de l'effectif étudiant. Elles composent 54,81 % de l'effectif au premier cycle et 44,08 % de l'effectif des deuxième et troisième cycles. Si l'on considère les deux cycles des études supérieures, on constate que les femmes ont accru leur présence aux deuxième et troisième cycles pour atteindre respectivement 46 % et 35 % de l'effectif. La progression semble toutefois lente et ardue au troisième cycle universitaire puisqu'elles constituent le tiers de l'effectif malgré le fait qu'elles soient majoritaires au premier cycle de l'ordre universitaire.

Au premier cycle de l'ordre universitaire, en 1986, les femmes inscrites à des études à temps plein se concentrent dans les disciplines telles les sciences de l'administration (70,88 %), les sciences de l'éducation (70,88 %), les lettres (70,50 %) et les sciences de la santé (65,83 %). Tandis que les femmes qui s'inscrivent à temps partiel sont présentes principalement en sciences de la santé (85,02 %), en lettres (78,63 %), en arts (74,33 %) et en sciences de l'administration (71,50 %). Par ailleurs, les femmes qui étudient à temps partiel à l'enseignement universitaire représentent 71,18 % de l'effectif étudiant en 1986.

- **l'effectif étudiant féminin à l'éducation des adultes de l'ordre collégial**

À l'éducation des adultes, il semble difficile de dresser un portrait de la situation des femmes et des hommes étant donné la complexité de définir un "étudiant adulte" et son appartenance au réseau de l'éducation des adultes aux ordres de l'enseignement postsecondaire*.

Néanmoins, nous avons recueilli quelques données à l'enseignement collégial qui laissent entrevoir même partiellement des faits intéressants. En 1987, l'effectif adulte inscrit à temps plein et à temps partiel à l'enseignement collégial nous indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à poursuivre des études. Peu d'étudiants et d'étudiantes (environ 10 000) suivent des cours à temps plein à l'éducation des adultes de l'enseignement collégial en 1987. De ce nombre, 56,6 % sont des

---

* La Direction de la recherche de l'enseignement collégial de même que celle de la Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires nous ont fait valoir les divers aspects entourant l'éducation des adultes et la difficulté d'obtenir pour le moment des données fiables sur cette clientèle.

femmes. Par contre, la population étudiante inscrite à temps partiel à l'éducation des adultes de l'enseignement collégial s'élève approximativement à 62 000 personnes en 1987, les femmes composent 63 % de l'effectif. Quant aux choix de formation des femmes à l'éducation des adultes, les femmes sont à peu près absentes des familles de programmes en techniques physiques (temps plein: 14,72 % et temps partiel: 9,60 %).

. **les femmes diplômées de l'enseignement collégial**

Au chapitre des étudiants et des étudiantes diplômés de l'enseignement collégial en 1987, les femmes représentent 56,05 % de l'ensemble des personnes diplômées. Les femmes diplômées de l'enseignement collégial représentent plus de 50 % de l'ensemble des individus diplômés dans la plupart des familles de programmes sauf en sciences où elles constituent 47,11 % de l'ensemble des individus diplômés ainsi qu'en techniques physiques où elles forment 11,81 % de l'ensemble des individus diplômés.

En 1987, à l'enseignement collégial, les femmes complètent en plus grand nombre leurs études que les hommes quel que soit le diplôme obtenu (56,05 %). Les femmes sont présentes de façon majoritaire dans presque tous les types de sanctions décernées par l'enseignement collégial en 1987. Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes selon le type de sanction décernée. De façon générale, on peut dire que les femmes obtiennent légèrement moins de diplômes de D.E.C. général mais elles sont légèrement plus nombreuses à recevoir un diplôme de D.E.C. professionnel.

. **les femmes diplômées de l'ordre universitaire**

En 1986, les femmes diplômées de l'enseignement universitaire représentent 50,84 % de l'ensemble des individus diplômés au baccalauréat premier cycle. Toutefois, elles ne représentent plus que 42,21 % des individus diplômés à la maîtrise deuxième cycle et 27,71 % de l'ensemble des personnes diplômées au doctorat troisième cycle. En 1986, les femmes diplômées

au baccalauréat premier cycle de l'ordre universitaire obtiennent davantage de diplômes en sciences de la santé, groupe paramédical (91,24 %), en lettres (73,84 %) et en éducation (73,43 %).

Cependant, en 1986, à l'enseignement universitaire, il y a un fort contingent de femmes qui obtiennent un certificat et un diplôme de premier et deuxième cycles (62,97 %). Cette participation des femmes à des profils de formation de courte durée à l'ordre universitaire soulève certaines interrogations. Une étude plus poussée des facteurs et des motifs entourant ces choix serait utile pour mieux cerner ce phénomène récent.

Même si les femmes sont plus nombreuses à poursuivre leurs études que par le passé, ce qui est particulièrement remarquable à l'enseignement collégial et au premier cycle universitaire, l'augmentation de l'effectif féminin n'a pas nécessairement entraîné une plus grande égalité des chances de poursuivre des études supérieures ni une plus grande participation des femmes dans tous les champs disciplinaires, encore moins d'accéder à des postes d'enseignement universitaire ou de direction dans les établissements d'enseignement ou les entreprises privées.

b) LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES EMPLOIS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

. les personnels féminins à l'ordre collégial

Dans le domaine de l'emploi, on remarque aussi une hiérarchie des catégories d'emploi. Plus on s'élève dans l'échelle des emplois, moins les femmes sont représentées et ce, quel que soit l'ordre d'enseignement des établissements. De plus, la précarité des emplois dans les professions contribue à affaiblir la représentation des femmes dans certaines catégories d'emploi. En 1985-1986, dans l'ensemble des cégeps du Québec, les femmes composent 78,3 % du personnel administratif, 42,5 % du personnel technique, 37,5 % du personnel enseignant, 36,2 % du personnel professionnel et 15,1 % du personnel cadre.

Par ailleurs, si on examine la représentation des femmes selon les disciplines enseignées dans les cégeps, on constate que les femmes forment 94,0 % du personnel enseignant en techniques infirmières et 89,0 % en secrétariat. Par contre, elles représentent une faible proportion (2,0 %) de l'ensemble des professeurs en électronique.

. **les personnels féminins à l'ordre universitaire**

Dans l'enseignement universitaire, la situation n'est guère reluisante. Parmi les personnels d'encadrement, professionnel et enseignant des universités, les femmes sont, en 1982-1983*, nettement sous-représentées. Au sein du corps professoral, les femmes se retrouvent au bas de la hiérarchie. Aux deux pôles de l'échelle, en 1982-1983, 35 % des femmes ont un titre de professeure chargée d'enseignement** alors que seulement 7,1 % d'entre elles possèdent un titre de professeure titulaire. Les femmes qui composent le personnel enseignant de l'ordre universitaire sont peu présentes dans les disciplines de sciences appliquées (1,2 %) et de sciences pures (7,4 %). Par contre, elles sont majoritaires dans les sciences de la santé groupe paramédical (79,9 %). Elles sont également moins nombreuses à enseigner au troisième cycle de l'enseignement universitaire. Enfin, est-il besoin de rappeler que les femmes dans les établissements d'enseignement universitaire comme celles des établissements d'enseignement collégial sont largement représentées dans les personnels de soutien.

---

* Étant donné la restructuration des fichiers des personnels de l'enseignement et de la recherche universitaires, les données disponibles sur l'ensemble des personnels datent de 1982-1983.

** Ne pas confondre le titre de "chargé d'enseignement" avec celui de "chargé de cours". Le titre de "chargé d'enseignement" est le premier grade de la catégorie professeur. A souligner que ce titre tend à disparaître au profit du titre de "professeur adjoint".

La disparité dans les emplois s'accompagne également de disparités salariales, de promotion et de conditions de travail. En effet, les femmes sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel et reçoivent un salaire moyen inférieur à leurs collègues masculins quelle que soit la catégorie d'emploi. À cela s'ajoutent de nouvelles modalités de gestion telles que la flexibilité de l'emploi, le non-remplacement des postes vacants, la sous-traitance, etc.

Cette courte rétrospective nous permet une fois de plus de constater la progression des femmes dans les différents ordres d'enseignement postsecondaire. Cependant, elle laisse aussi entrevoir plusieurs lacunes auxquelles il importe de trouver des facteurs explicatifs et des solutions.

2. LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE EN ÉDUCATION 1987-1990

Le gouvernement, dans son plan triennal 1987-1990 en matière de condition féminine en éducation, formule les objectifs suivants:

- favoriser une plus juste représentation des Québécoises à tous les ordres et à l'intérieur de toutes les disciplines;
- favoriser et soutenir, par l'acquisition d'une formation, le processus de développement et d'autonomie des femmes;
- favoriser et soutenir une formation qualifiante visant une intégration des femmes au marché du travail;
- accroître et assouplir les mécanismes permettant aux femmes des communautés culturelles d'avoir accès à une formation linguistique, générale et professionnelle;
- s'assurer que le contenu et les pratiques en éducation véhiculent des modèles diversifiés et mieux adaptés à la réalité d'aujourd'hui.

3. LES OBJECTIFS MINISTÉRIELS 1988-1989 EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE

Rappelons brièvement que la mission du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science est d'établir des politiques générales et des orientations dans les champs d'interventions suivants:

- l'enseignement collégial;
- l'enseignement et la recherche universitaires;
- la science;
- l'aide financière aux clientèles de l'enseignement postsecondaire.

Pour mieux opérationnaliser les objectifs gouvernementaux en matière de condition féminine, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a précisé les orientations suivantes:

- favoriser et soutenir l'accès et le maintien des femmes à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines;

- assurer le développement et la mise à jour des connaissances relatives à la clientèle féminine;

- promouvoir l'accès à l'égalité des femmes en emploi dans les réseaux de l'enseignement postsecondaire.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a également défini des objectifs ministériels pour l'année 1988-1989. Ce sont:

Accès et maintien des femmes à la formation

1. **Accroître l'accès et le maintien des femmes à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines de l'enseignement postsecondaire;**

1.1 Favoriser, auprès des femmes, une démarche d'orientation susceptible de les éclairer dans leurs choix de formation en prévision de leur intégration au marché du travail;

1.2 Offrir aux femmes des programmes facilitant l'acquisition d'une formation de base;

1.3 Développer des mécanismes de reconnaissance des acquis extrascolaires pour les femmes qui désirent avoir accès à une formation;

1.4 Favoriser la concertation entre les différents intervenants et intervenantes de manière à ce qu'ils ou elles contribuent à planifier, organiser et offrir des services adaptés aux besoins des femmes en formation;

1.5 Mettre à jour les connaissances relatives à la clientèle féminine de l'enseignement postsecondaire.

Acquisition pour les femmes d'une formation qualifiante

2. Accroître et développer la participation des femmes à la formation et à l'emploi scientifique;

2.1 Connaître les différents aspects entourant l'orientation des femmes vers les disciplines non traditionnelles;

2.2 Promouvoir la place des femmes dans les formations non traditionnelles;

2.3 Développer des mécanismes de participation des femmes aux activités scientifiques et techniques.

Développement de modèles adaptés

3. Mettre en oeuvre des programmes facilitant le développement des pratiques pédagogiques non sexistes dans l'enseignement postsecondaire;

3.1 Explorer les pratiques pédagogiques en regard du sexisme.

Accès des femmes à l'égalité

4. Promouvoir et supporter l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes dans les réseaux des établissements d'enseignemnt postsecondaire;

4.1 Poursuivre l'implantation et le suivi des programmes d'accès à l'égalité en emploi dans les établissements d'enseignement postsecondaire;

4.2 Informer et sensibiliser les différents intervenants et intervenantes de l'importance d'éliminer toute forme de discrimination envers les femmes;

4.3 Évaluer les effets positifs des programmes d'accès à l'égalité en emploi sur l'amélioration de la situation d'emploi et les conditions de travail des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

4. LES ACTIVITÉS DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE 1988-1989

OBJECTIF 1:
** Accroître l'accès et le maintien des femmes à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTELES VISÉES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
1.1 Favoriser, auprès des femmes, une démarche d'orientation susceptible de les éclairer dans leurs choix de formation en prévision de leur intégration au marché du travail	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Programme "Transition-Travail"	DGEC-Éducation des adultes	Continu	
1.2 Offrir aux femmes des programmes facilitant l'acquisition d'une formation de base	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Élaboration du matériel de mathématique et de physique	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les cégeps	1988-1989	25 000 $
		Dans le cadre du programme d'aide à la recherche et à l'apprentissage 1987-1988: - le rapport final d'étude portant sur une nouvelle pédagogie du cours de mathématiques d'appoint dispensé à la clientèle adulte sera déposée	MESS-DGEC, Direction de la recherche et du développement: subventionnaire en collaboration avec le Cégep André-Laurendeau		
1.3 Développer des mécanismes de reconnaissance des acquis extrascolaires pour les femmes qui désirent avoir accès à une formation	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Élaboration des tables d'équivalence entre les activités de formation dispensées par des organismes non scolaires et des activités de formation collégiale: expérimentation des instruments	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les cégeps	1988-1989	

* indique que les objectifs mentionnés sont des objectifs gouvernementaux et ministériels

OBJECTIF 1:
** Accroître l'accès et le maintien des femmes à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTELES VISEES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
1.3 Développer des mécanismes de reconnaissance des acquis extrascolaires pour les femmes qui désirent avoir accès à une formation	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Mise au point d'un instrument servant à vérifier les aptitudes générales des adultes et à le transmettre au collège: - inventaire et évaluation des instruments existants; - adaptation ou élaboration d'un instrument d'évaluation des habiletés de base	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les collèges	1988-1989	
		Élaboration d'instruments d'identification des acquis répondant aux besoins de groupes-cibles, telles les femmes au foyer: - inventaire et évaluation des instruments existants; - adaptation ou élaboration des instruments	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les collèges	1988-1989	
	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Élaboration de programmes de formation centrés sur des compétences fondamentales et transférables: - analyse, financement et soutien technique des projets d'élaboration de programmes centrés sur l'acquisition de compétences	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les collèges	1988-1989	
		Mise sur pied de programmes de formation expérimentale et individualisée: - analyse, financement et soutien technique des projets visant à augmenter la place de l'apprentissage pratique et individualisé dans la formation collégiale	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les collèges	1988-1989	

OBJECTIF 1:
** Accroître l'accès et le maintien des femmes à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTÈLES VISÉES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
	Universitaire - Femmes, Education des adultes	Participation d'un représentant de la DGERU au Centre d'information et de recherche sur la reconnaissance des acquis	MESS-DGERU: subvention et participation à un Comité de travail; Université de Sherbrooke, CIRRAC: réalisation	1988-1989	50 000 $
1.4 Favoriser la concertation entre les différents intervenants et intervenantes de manière à ce qu'ils ou elles contribuent à planifier, organiser et offrir des services adaptés aux besoins des femmes en formation	Universitaire - Répondantes à la condition féminine	Réactivation du comité MESS-Universités en matière de condition féminine dans les universités	MESS-DGERU - Bureau de la condition féminine avec la collaboration des répondantes des universités	1988-1989	
1.5 Mettre à jour les connaisssances relatives à la clientèle féminine de l'enseignement postsecondaire	Toutes	Diffusion d'un document faisant le portrait synthèse de la situation de la clientèle féminine dans l'enseignement postsecondaire	MESS; Bureau de la condition féminine	1988-1989	

OBJECTIF 2:
** Accroître et développer la participation des femmes à la formation et à l'emploi scientifique

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTÈLES VISÉES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
2.1 Connaître les différents aspects entourant l'orientation des femmes vers les disciplines non traditionnelles	Secondaire-collégial, toutes	Diffusion d'une recherche sur les facteurs qui traitent de l'orientation des filles vers les programmes de formation non traditionnels	MEQ, Direction de la recherche: réalisation de la recherche MESS-Direction du développement scientifique-subvention et participation à un comité de travail	Octobre 1988	
2.2 Promouvoir la place des femmes dans les formations non-traditionnelles	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Diffusion de quatre dépliants sur les formations dites non traditionnelles: génie mécanique, génie civil, métallurgie et électrotechnique afin d'assister les femmes dans leurs choix de carrières	MESS-Direction des communications en collaboration avec DGEC, éducation des adultes et MMSR	Juin 1988	MESS: 18 000 $ MMSR: 15 000 $
	Filles, femmes, intervenants et intervenantes du réseau scolaire et du marché du travail et le public	Subvention à la Faculté des sciences et génie de l'Université Laval pour la réalisation d'un kiosque et d'activités d'animation sur la place des femmes en science dans le cadre d'une exposition scientifique itinérante.	MESS-Direction du développement scientifique: subvention; Faculté des sciences et génie, Université Laval: réalisation	1988-1989	3 000 $

OBJECTIF 2:
** Accroître et développer la participation des femmes à la formation et à l'emploi scientifique

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTÈLES VISÉES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
2.3 Développer des mécanismes de participation des femmes aux activités scientifiques et techniques	Filles, femmes, intervenants et intervenantes du réseau scolaire et du marché du travail et le public	Consultation prévue auprès des ministères et organismes concernés sur l'implantation du plan d'action gouvernemental sur la participation des femmes en science et technologie	MESS-Direction du développement scientifique	1988-1989	
	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Programme "Accès aux carrières technologiques" . Mise à jour du matériel pédagogique . Élaboration d'un protocole d'évaluation en vue de la certification	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les cégeps impliqués	Continu	14 500 $
	Collégial-Femmes à l'éducation des adultes	Programme de "Pré-formation à la formation technologique" . Élaboration de programmes axés sur le développement de la pensée formelle	MESS-DGEC-Éducation des adultes en collaboration avec les cégeps impliqués	Continu	
	Filles, femmes, intervenants et intervenantes du réseau scolaire et du marché du travail et le public	Dans le cadre du programme de soutien aux activités de diffusion de la culture scientifique et technique: Création d'un volet: "Femmes, science et technologie" volet expérimental intitulé: "Étalez votre science"; les projets acceptés seront publiés dans un numéro de Fine Pointe.	MESS-Direction du développement scientifique: subvention; groupes de femmes: réalisation	1988-1989	50 000 $

OBJECTIF 3:
** Mettre en oeuvre des programmes facilitant le développement des pratiques pédagogiques non-sexistes dans l'enseignement postsecondaire

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTÈLES VISÉES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
3.1 Explorer les pratiques pédagogiques en regard du sexisme	Collégial, toutes	Diffusion du rapport de recherche sur les pratiques pédagogiques et le sexisme	MESS-subvention et Collège de Rosemont: réalisation de la recherche	1988	30 000 $

OBJECTIF 4:
** Promouvoir et supporter l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes dans les réseaux des établissements postsecondaires

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTÈLES VISÉES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
4.1 Poursuivre l'implantation et le suivi des programmes d'accès à l'égalité en emploi dans les établissements postsecondaires	Collégial-universitaire, tous les personnels	Suivi et support aux établissements pilotes ayant mis en oeuvre des programmes d'accès à l'égalité, 1986-1987 et 1987-1988 (12 établissements)	MESS-Bureau de la condition féminine	1988-1989	150 000 $
	Collégial-universitaire, tous les personnels	Démarrage de la 3e cohorte des programmes d'accès à l'égalité dans les établissements de l'enseignement postsecondaire	MESS-Bureau de la condition féminine	1988-1989	375 000 $
4.2 Informer et sensibiliser les différents intervenants et intervenantes de l'importance d'éliminer toute forme de discrimination envers les femmes	Collégial et universitaire, tous les personnels	Production de fiches techniques sur la situation en emploi dans le réseau de l'enseignement supérieur et de la science à partir des travaux réalisés à l'intérieur des programmes d'accès à l'égalité	MESS-Bureau de la condition féminine	Avril 1988	
	Programmes d'accès à l'égalité - collégial, universitaire	Réalisation d'études de cas de certains établissements en matière de programme d'accès à l'emploi et cueillette de témoignages des intervenants-es du milieu	MESS-Bureau de la condition féminine	Mai 1988	
	Personnels de l'enseignement collégial et groupes de femmes	Production d'un vidéo-déclencheur accompagné d'un guide d'animation sur les programmes d'accès à l'égalité	MESS-Bureau de la condition féminine en collaboraiton avec la Direction des communications	Version préliminaire juin 1988 version définitive: automne 1988	
	Personnels et clientèles étudiantes des établissements et des groupes de femmes	Réalisation d'une activité de sensibilisation sur les programmes d'accès à l'égalité dans les établissements de l'enseignement postsecondaire	MESS-DGERU-DGEC-Bureau de la condition féminine	1989	

OBJECTIF 4:
** Promouvoir et supporter l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes dans les réseaux des établissements postsecondaires

OBJECTIF	ORDRE D'ENSEIGNEMENT (CLIENTÈLES VISÉES)	ACTIVITÉS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
4.3 Évaluer les effets positifs des programmes d'accès à l'égalité en emploi sur l'amélioration de la situation d'emploi et les conditions de travail des femmes dans les établissements postsecondaires	Collégial et universitaire, tous les personnels	Bilan des projets pilotes concernant les programmes d'accès à l'égalité dans les établissements d'enseignement postsecondaire	MESS-Bureau de la condition féminine	Mai 1988	
	Collégial, universitaire, tous les personnels	Évaluation des programmes d'accès à l'égalité dans les établissements de l'enseignement postsecondaire	MESS-Bureau de la condition féminine	1988-1989	